



Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.

*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

© 2014 (IRCL-UMR5186 du CNRS) : [www.ircl.cnrs.fr](http://www.ircl.cnrs.fr)

Tous droits réservés. Reproduction soumise à autorisation.  
Téléchargement et impression autorisés à usage personnel.



## « De foy morir »<sup>1</sup> : Didon dans la tradition des Illustres au XVI<sup>e</sup> siècle

Catherine PASCAL

(IRCL-UMR5186 du CNRS, Université Montpellier 3)

C'est semble-t-il à la demande du cardinal de Mazarin qu'en 1643, Jean Desmarets de Saint-Sorlin conçut le dessein de « deguiser en forme de jeux les sciences les plus nécessaires aux Princes »<sup>2</sup>. Fort, peut-être, de son expérience de précepteur naguère acquise auprès d'Armand de Vignerot, petit-neveu de Richelieu, l'Académicien plaint « l'étrange condition des jeunes Rois », trop environnés d'une « troupe flateuse » de courtisans qui, soucieux de ne pas leur déplaire, « ne leur parlent que de leur grandeur et de leur puissance » au lieu de « leur faire gouter les Arts et les Sciences dont un Roy doit au moins sçavoir tous les principes »<sup>3</sup> afin d'être apte à exercer en toute connaissance de cause les devoirs de sa future charge. C'est la raison pour laquelle il a pensé que des jeux de cartes, « mél[ant] tout ensemble la science, la breveté, la clarté et le plaisir »<sup>4</sup>, constitueraient le support idéal pour transmettre au jeune dauphin, alors âgé de six ans, les premiers rudiments de l'histoire de France et, plus généralement, du monde, des dieux de l'Antiquité, des fables, de la géographie, mais également de « la Logique, la Morale, la Politique et la Physique »<sup>5</sup>. La mise en œuvre de ce vaste projet ludico-pédagogique, dont les divers éléments devaient être présentés à la régente au fur et à mesure de leur gravure, fut confiée au célèbre dessinateur et peintre florentin Stefano Della Bella qui réalisa en

<sup>1</sup> Martin Le Franc, *Le Champion des Dames*, livre II, MCLXXXVII, vers 10295, édition publiée par Robert Deschaux, Paris, Honoré Champion, « Classiques français du Moyen Age », 1999, tome II, p. 241.

<sup>2</sup> J.D.M (Jean Desmarets de Saint-Sorlin), *Les jeux de cartes des roys de France, des reines renommées, de la géographie et des fables. Cy-devant dediez à la Reine Regente, pour l'instruction du Roy, et depuis mis ensemble en un Volume portatif, pour apprendre tres-facilement l'Histoire, la Geographie et les Fables*, Paris, Florentin Lambert, 1664, Épître dédicatoire « À la Reyne regente », non paginée. Toutes nos citations et nos références seront empruntées à cette édition disponible sur le site gallica.bnf.fr.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*



Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.  
*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

1644 le *Jeu des rois de France*, le *Jeu des reines renommées*, le *Jeu de la géographie* et le *Jeu des fables*, tous dédiés à Anne d'Autriche<sup>6</sup>. À l'instar de son équivalent masculin, associant « les Roys illustres et les bons » aux « faineants » et aux « mauvais »<sup>7</sup>, le *Jeu des reines renommées* offrait une large palette de souveraines de tout temps et de tout pays, empruntées à la mythologie (les Amazones Hippolyte et Penthésilée ...), à l'histoire sainte (la reine de Saba, Esther...) ou à l'histoire profane (Sémiramis, Artémise, Isabelle de Castille...), distribuées en treize séries comprenant chacune quatre dames (dans l'ordre de valeur décroissant, les « Saintes », les « Célèbres », les « Vaillantes », les « Pieuses », les « Sages », les « Cruelles », les « Bonnes Femmes », les « Impudiques », les « Galantes », les « Habiles », les « Capricieuses », les « Malheureuses » et les « Heureuses »)<sup>8</sup>. Parce qu'il forme un véritable catalogue riche de cinquante-deux exemples, parce qu'il fait se côtoyer séries négatives (les « Cruelles », les « Impudiques »...) et positives (les « Pieuses », les « Vaillantes »...), reines maléfiques (Médée, Frédégonde, Brunehaut...) et modèles de sainteté (Hélène, Clotilde ou Blanche de Castille...), destinées heureuses (Olympias, Athénaïs...) ou tragiques (Marianne, Marie Stuart...), toutes susceptibles d'inspirer au très jeune Louis XIV « des reflexions sur la gloire que la vertu produit, et sur la honte et le malheur qui accompagnent les vices »<sup>9</sup>, ce *Jeu des reines renommées* constitue une variante originale de la tradition littéraire des « Illustres », telle qu'elle a été inaugurée au XIV<sup>e</sup> siècle par Boccace avec son *De claris mulieribus*.

Composée par le poète florentin au début des années 1360 pour que ses lecteurs, « se resjouissant de la vertu des dames et du plaisir de l'Histoire », en retirent eux aussi à la fois « quelque delectation et quelque fruit »<sup>10</sup>, cette compilation dédiée à la comtesse Andrea Altavilla en vint à rassembler, au fil des rédactions successives, cent six notices biographiques de femmes de l'Antiquité et du Moyen-Âge, d'Ève à la reine Jeanne de Naples, célèbres et pour leurs vices et pour leurs vertus. Sans toutefois nier l'importance des catalogues de femmes renommées de l'Antiquité grecque et, en particulier, du traité moral des *Vertueux faits des femmes* de Plutarque, force est néanmoins de constater le

<sup>6</sup> Les jeux sont reproduits dans l'ouvrage de Phyllis Dearborn Massar, *Stefano Della Bella*, New-York, Collectors ed., 1971, 2 volumes.

<sup>7</sup> J.D.M., *Les jeux de cartes...*, Épître dédicatoire « À la Reyne regente », non paginée.

<sup>8</sup> Voici le détail des différentes séries féminines qui respectent immuablement le même ordre de couleurs (cœur / carreau / pique / trèfle) ; nous avons fait figurer entre parenthèses la valeur associée à chacune d'elles et avons respecté la graphie d'origine des noms propres : les « Saintes » (Rois) : Clotilde / Baudour / Blanche de Castille / Anne d'Autriche (mère de Louis XIV) — les « Célèbres » (Dames) : Sémiramis / Tomyris / Didon / Zénobie — les « Vaillantes » (Valets) : Martésie / Hippolite / Orithie / Penthésilée — les « Pieuses » (10) : sainte Hélène / Élisabeth d'Aragon / Anne d'Autriche (fille de l'empereur Maximilien d'Autriche) / Berthe — les « Sages » (9) : la reine de Saba / Isabelle de Castille / Mammée / Plotine — les « Cruelles » (8) : Roxelane / Brunehaut / Clytemnestre / Médée — les « Bonnes Femmes » (7) : Artémise / Évadné / Alceste / Pénélope — les « Impudiques » (6) : Frédégonde / Faustine / Messaline / Julie — les « Galantes » (5) : Jeanne, reine de Naples / Hélène (de Sparte) / Cléopâtre / Poppée Sabine — les « Habiles » (4) : Élisabeth d'Angleterre / Catherine de Médicis / Agrippine / Livie — les « Capricieuses » (3) : Parysatis / Éléonor / Sabine / Isabeau de Bavière — les « Malheureuses » (2) : Marie Stuart / Hécube / Mariame / Octavie — les « Heureuses » (1) : Olympias / Roxane / Esther / Athénaïs.

<sup>9</sup> J.D.M., *Les jeux de cartes...*, Épître dédicatoire « À la Reyne regente », non paginée.

<sup>10</sup> Boccace, *Des Dames de renom*, Lyon, Guillaume Rouillé, 1551, Épître dédicatoire « À tresillustre Dame, Madame Andrée des Acciaiuoli de Florence, Comtesse d'Altavilla », non paginée. Bien que l'on dispose désormais d'une édition française complète et récente de l'ouvrage (Boccace, *Les femmes illustres – De mulieribus claris*, texte établi par Vittorio Zaccaria, traduction, introduction et notes de Jean-Yves Boriaud, Paris, Les Belles Lettres, 2013), toutes nos citations et références seront empruntées à cette édition française du XVI<sup>e</sup> siècle.

rôle déterminant que jouèrent l'ouvrage de Boccace, largement diffusé en latin, et ses nombreuses traductions et éditions dès le XV<sup>e</sup> siècle, en Italie et en France, dans la naissance, le développement et la permanence de la tradition littéraire des recueils de vies de femmes illustres qui connurent un succès éclatant auprès du lectorat français aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Qu'ils reconnaissent ouvertement leur dette à l'égard de leur prédécesseur ou qu'ils se gardent bien de l'avouer, le *De claris mulieribus* se devine en effet en filigrane dans toutes les œuvres des imitateurs ou continuateurs de Boccace, qu'ils ajoutent (les saintes, les martyres) ou, au contraire, retranchent (les vicieuses, les immorales) à la liste initiale, qu'ils actualisent celle-ci avec des exemples « modernes », qu'ils ordonnent les Illustres — selon leur « bonté », leur « mauvaistié »<sup>11</sup> ou la nature de leurs exploits —, ou qu'ils réorganisent allégoriquement la matière féminine — en « cité »<sup>12</sup>, en « palais »<sup>13</sup>, en « nef »<sup>14</sup> ou en « fort »<sup>15</sup>... —, sous l'influence de cet « art de la mémoire » si bien analysé par Frances Yates<sup>16</sup>. Enfin, dans la mesure où Boccace lui-même convenait dans le *Proesme* de son ouvrage « [qu'il a] voulu dire toutes les Dames de Renom, celles qui ont esté renommées en ce monde pour aucun grand fait, quel qu'il fust »<sup>17</sup>, le *De claris mulieribus* forma également un abondant vivier d'exemples positifs et négatifs dans lequel ne manquèrent pas de puiser allègrement à partir du Moyen-Âge apologistes et détracteurs du sexe féminin, pour établir lors des différentes « Querelles des Femmes » qui leur supériorité, qui leur infériorité dans une perspective tout autant édifiante que polémique.

Dans le *Jeu des reines renommées* imaginé par Desmarets de Saint-Sorlin, c'est en tant que « reine de Carthage » que Didon, assimilée à la dame de pique, figure aux côtés de Sémiramis, reine des Assyriens, dame de cœur, Thomyris, reine des Massagètes, dame de carreau, et Zénobie, reine des Palmyréniens, dame de trèfle, dans le carré des reines qualifiées simplement de « célèbres », sans plus de précision quant à la nature ou à l'origine de leur *fama*<sup>18</sup>. D'où Didon tire-t-elle alors sa « célébrité » ? Quels éléments de sa geste justifient-ils sa présence quasi incontournable dans la tradition littéraire des Illustres à l'heure même où elle s'impose comme une « héroïne » de la scène tragique, en France, en Angleterre et en Italie ? À partir du très bref exemple de vie fourni par le *Jeu des reines renommées*, nous verrons que les recueils d'Illustres de la Renaissance, s'inscrivant dans un double processus de rupture et de continuation, visent à réhabiliter cette figure antique de

<sup>11</sup> Jean de Marconville, *De la bonté et mauvaistié des femmes* (Paris, Jean Dallier, 1564), édition critique établie et annotée par Richard A. Carr, Paris, Honoré Champion, 2000.

<sup>12</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames* (1405), texte traduit et présenté par Thérèse Moreau et Éric Hicks, Paris, Stock/Moyen Age, 1996.

<sup>13</sup> Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles dames* (Lyon, 1534), édition établie, présentée et annotée par Brenda Dunn-Lardeau, Paris, Honoré Champion, 2007.

<sup>14</sup> Symphorien Champier, *La Nef des dames vertueuses* (Lyon, Jacques Arnollet, 1503), édition critique par Judy Kem, Paris, Honoré Champion, 2007.

<sup>15</sup> François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, Paris, Jan d'Allyer, 1555.

<sup>16</sup> Frances Amelia Yates, *L'Art de la mémoire*, traduit par Daniel Arasse, Paris, Gallimard, 1987.

<sup>17</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, « Proesme du seigneur Jehan Boccace », non paginé.

<sup>18</sup> Remarquons d'ailleurs que la « neutralité » de ce carré royal de dames semble *a priori* exclure d'inférer la valeur des cartes dans le jeu de la dénomination de chaque série féminine. Sous réserve d'étudier plus précisément le rapport entre les cartes d'une même couleur ou d'une même famille, le lien entre les deux semble même relativement lâche : si les valeurs les plus fortes sont assez logiquement associées à des vertus (les « Rois » aux « Saintes », les « Valets » aux « Vaillantes », les « 10 » aux « Pieuses » et les « 9 » aux « Sages »), la hiérarchie des vices et des vertus apparaît curieusement bouleversée puisque les « Cruelles » (Brunehaut, Clytemnestre, Médée...) l'emportent sur les « Bonnes Femmes » (Artémise, Alceste, Pénélope...) et que la « Galante » Poppée Sabina ou l'« Habile » Agrippine ont plus de prix que la « Malheureuse » Marie Stuart ou « l'Heureuse » Esther...

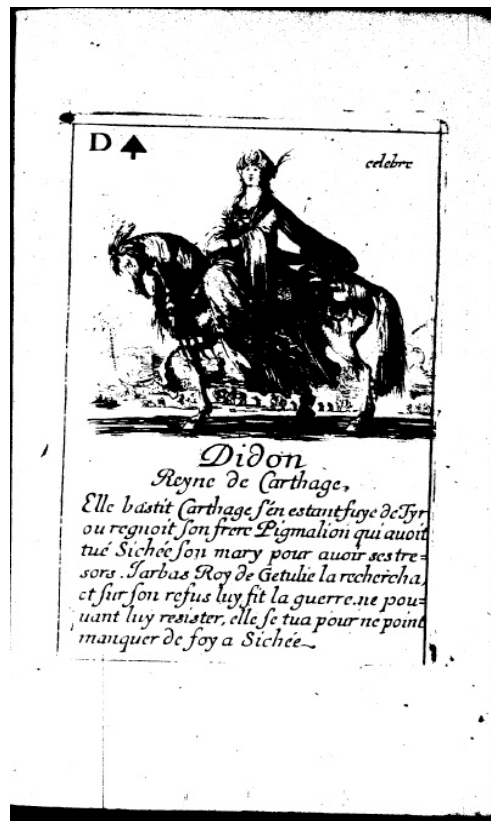


Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.  
*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

« l'héroïsme » au féminin, épouse et reine irréprochables jusqu'au bout et non pas amoureuse voluptueuse, maîtresse de ses choix et non pas tragique victime de la passion, dont le geste fatal est digne d'admiration plutôt que de pitié.

### Deux images concurrentes

Si c'est essentiellement le livre IV de *L'Énéide* qui inspire la plupart des tragédies des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles mettant en scène le couple formé par Didon et Énée et racontant leurs amours malheureuses<sup>19</sup>, telle n'est pas la version habituellement véhiculée par les recueils d'illustres. Exemplaire est, à cet égard, le condensé de vie que Jean Desmarets de Saint-Sorlin choisit de faire figurer sur l'espace limité d'une carte à jouer pour « donner [au dauphin] cette légère teinture d'histoire dont les Roys se peuvent contenter, sans se charger la mémoire des curieuses recherches des sçavans »<sup>20</sup> :



<sup>19</sup> Voir en particulier à ce sujet l'ouvrage de Robert Turner, *Didon dans la tragédie de la Renaissance française et italienne*, Paris, Fouillot, 1926 ou Carl Quesnell, *Le personnage de Didon dans la tragédie française et latine de 1550 à 1643*, thèse de doctorat de littérature comparée sous la direction de Jean Boissel, Université de Montpellier III, 1973.

<sup>20</sup> J.M.D., *Les jeux de cartes...*, « Réponse », p. 39.

Elle bastit Carthage s'en estant fuyee de Tyr ou regnoit son frere Pigmalion qui avoit tué Sichée son mary pour avoir ses tresors. Iarbas Roy de Getulie la rechercha, et sur son refus luy fit la guerre. Ne pouvant luy resister, elle se tua pour ne point manquer de foy à Sichée<sup>21</sup>.

Hormis quelques très rares exceptions dont la plus connue est sans conteste celle de Christine de Pizan — qui rapporte les deux versions concurrentes dans deux chapitres aux visées toutefois bien distinctes de *La Cité des Dames*<sup>22</sup> —, les recueils d'illustres privilégient donc cette autre image de Didon, en prenant le parti d'exalter la vertueuse veuve, qui préfère mourir plutôt que de trahir son défunt époux Sichée. Et nul doute qu'il faut voir là une nouvelle preuve de l'influence du *De claris mulieribus* où Boccace fait précisément de Didon un modèle de fidélité conjugale<sup>23</sup>. Dès l'entame de son propos, le poète florentin s'empresse d'ailleurs de justifier la longueur inhabituelle de sa notice biographique par le désir de restaurer la mémoire et l'honneur bafoués de la reine et de faire triompher le vrai du faux :

La bonne envie que j'ay de racompter les vrayes louenges de ceste Dame Dido, premierement nommée Elissa, fondatrice et Royne de Cartage, fait qu'en cest endroit j'estende un peu mon escript, pour veoir si par mes paroles je pourray, possible, point abolir cette faulse opinion de son veuvage qu'il semble que la pluspart estiment peu honneste, au lieu que, pour le vray, elle fut un tresgrand exemple de pudicité<sup>24</sup>.

Boccace rejette donc clairement et fermement la tradition, dont la fausseté n'a d'égale selon lui que l'immense postérité, qui réduit la reine de Carthage à une femme en proie aux affres de la passion et infidèle. La « vraie » Didon, ce n'est pas celle dont les aventures amoureuses sont narrées au livre IV de *L'Énéide* ; la « vraie » Didon, c'est la Didon chaste ; et si elle se suicide, ce n'est pas par désespoir d'amour, comme l'a imaginé Virgile, mais pour échapper aux assiduités du « Roy des Musicains », « cruel et barbare »<sup>25</sup>, et « conserver sa pudicité »<sup>26</sup>. Si Boccace ne précise que très rarement les sources dont il s'est servi dans son *De claris mulieribus*, il les a par contre fort heureusement mentionnées dans sa *Genealogia deorum gentilium* où il fait coexister au sein d'un seul et même chapitre (II, XL) à la fois la Didon « virgilienne » et celle dont le destin est raconté par « Justin et des historiens anciens »<sup>27</sup>. C'est cette seule variante « historiographique » qu'il a retenue dans son catalogue de femmes illustres, en s'appuyant donc sur l'*Abrégé* fait par Justin des

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, « Jeu des Reynes renommées », *Didon, Reyne de Carthage*, non paginé.

<sup>22</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, première partie, chapitre XLVI : *Où il est question du jugement et de la sagesse de la reine Didon*, p. 119-123, et deuxième partie, chapitre LV : *Où il est question de Didon, reine de Carthage et de la fidélité des femmes en amour*, p. 212-213. Signalons également le cas singulier de Symphorien Champier qui, dans sa *Nef des Dames vertueuses*, combine les deux versions : si Didon s'est effectivement suicidée pour échapper aux assiduités de Iarbas, elle aurait agi par loyauté non envers Sichée, mais envers Enée, dont Champier fait son mari, alors que celui-ci avait repris la mer pour l'Italie (*op. cit.*, p. 76).

<sup>23</sup> C'est par ailleurs la même image que l'on retrouve dans le *De casibus virorum illustrium*, livre II, chapitre X : « *De Didone regina Cartaginensium* », dont la période d'élaboration et de rédaction est sans doute parallèle à celle du *De claris mulieribus*. Voir Giovanni Boccaccio, *Tutte le opere di Giovanni Boccaccio*, a cura di Pier Giorgio Ricci e Vittorio Zaccaria, Milano, Mondadori, 1983, édition disponible en ligne sur le site de la *Biblioteca italiana* (<http://www.bibliotecaitaliana.it>).

<sup>24</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, « De Dido, ou Elissa, tirienne, royne des Cartagiens », chapitre XL, p. 133.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 138-139.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>27</sup> Giovanni Boccaccio, *Genealogie deorum gentilium libri*, a cura di Vincenzo Romano, Bari, Laterza, 1951 (édition disponible en ligne sur le site de la *Biblioteca italiana*), liber secundus, cap. LX : « *De Dydone filia Beli et conjuge Sycei* » : [...] *Ad hanc accessisse Eneam profugum, vi tempestatis impulsus, et hospitio thoroque susceptum ab ea, Virgilio placet, eamque, discedente a se Enea, ob amoris impatientiam occisam. Verum Justinus et historiographi veteres aliter sentiunt [...]* ». C'est nous qui soulignons.



Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.  
*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

*Histoires philippiques* de Trogue-Pompée<sup>28</sup>. Mais, outre des traces diffuses des commentaires de Servius sur les chants I et IV de *L'Énéide*, comment ne pas subodorer l'influence du maître et ami Pétrarque qui, à peu près à la même époque, fait paraître Didon, à la suite de Lucrece, Pénélope, Judith et Virginie..., dans son *Triomphe de la Chasteté*<sup>29</sup>?

## L'illustre Éliisa

Sous la plume des « champions des femmes », tenants, à la suite de Boccace, de la tradition authentique, l'histoire de la « vraie » Didon se confond ainsi avec celle de la Tyrienne Éliisa, jusqu'à composer, au gré des enrichissements, retouches et commentaires apportés à la trame essentielle, une véritable geste héroïque que nous allons tenter de reconstituer dans ses principales lignes<sup>30</sup>.

### *Une princesse phénicienne*

« Illustre », Éliisa l'était déjà par ses origines : son peuple tout d'abord, les Phéniciens, des conquérants, des bâtisseurs<sup>31</sup>, « tresrenomez à cause de leur industrie »<sup>32</sup> ; son lignage ensuite : son père Bélus, descendant du noble Agénor<sup>33</sup>, régna sur la Phénicie « du temps de David »<sup>34</sup> et étendit son royaume sur l'île de Chypre<sup>35</sup>. « Illustre », Éliisa l'était aussi par « sa merveilleuse beauté »<sup>36</sup> et son irréprochable vertu. Après la mort de son père, auquel avait succédé sur le trône son fils Pygmalion, « la belle et sage fille »<sup>37</sup> fut mariée « à un

<sup>28</sup> Justin (Marcus Junianus Justinus), *Abrégé des Histoires philippiques* de Trogue-Pompée (historien latin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère), texte établi et traduit par Marie-Pierre Arnaud-Lindet, 2003, édition disponible en ligne sur le site *Corpus scriptorum latinorum* (<http://www.forumromanum.org>). L'histoire d'Éliisa est racontée au livre XVIII, chapitres 4-6. Au nombre des « historiens anciens » anonymes, figure peut-être le Grec Timée de Taormine (III<sup>e</sup> siècle av. J.C) qui rédigea une *Histoire de l'Italie et de la Sicile*, malheureusement en grande partie perdue ; pour la mention de Didon *alias* Éliisa, voir *Italica et Sicula*, fragment 23 dans *Fragmenta historicorum graecorum*, éd. Carl et Theodor Müller, Paris, Firmin Didot, 1885, tome I, p. 197.

<sup>29</sup> Francesco Petrarca, *Triumphus*, a cura di Marco Ariani, Milano, Mursia, 1988 (édition disponible en ligne sur le site de la *Biblioteca italiana*), « Triumphus Pudicitie » : « Poi vidi, fra le donne pellegrine, / Quella che per lo suo diletto e fido / Sposo, non per Enea, voles ire al fine. / Taccia il vulgo ignorante ! io dico Dido, / Cui studio d'onestate a morte spinse, / Non vano amor come è il publico grido ».

<sup>30</sup> Précisons toutefois que cette « reconstitution » prendra essentiellement appui sur le texte de Boccace et ne fera appel qu'à un petit nombre de recueils dérivés.

<sup>31</sup> Voir Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, chapitre XLVI, p. 119 : « Didon descendait des Phéniciens qui avaient quitté les régions les plus reculées de l'Égypte pour se fixer en Syrie, où ils fondèrent et construisirent de magnifiques cités ».

<sup>32</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 133 : « [...] Les Phéniciens, peuples tresrenomez à cause de leur industrie (comme il est assez divulgué) veindrent de la dernière partie d'Égypte habiter aux rivages de la mer de Sirie, où ils edifierent plusieurs belles citez ». Voir Justin, *Abrégé des Histoires philippiques*, XVIII, 4, 1 : « Les Tyriens [...] prospérèrent rapidement par l'économie et le travail ».

<sup>33</sup> Servius, *In Aeneida*, I, 338, dans *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, Hildesheim, Georg Olms, 1961, tome 1, p. 120.

<sup>34</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres* (1504), texte établi, annoté et commenté par Gustave Jeanneau, Genève, Droz, 1970, p. 51-52.

<sup>35</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 133.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 134. Cette beauté vaut à Didon de faire une très brève apparition, aux côtés d'ailleurs de sa sœur Anne, dans la « quatrième chambre » du *Palais des nobles dames* de Jehan Du Pré, « en laquelle l'auteur trouva les Dames renommées en beauté naturelle » (vers 3161-3162, p. 246).

<sup>37</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 52.

Aterbas, ou Sicheus, ou bien (comme autres disent) Sicarius»<sup>38</sup>, son oncle maternel, prêtre du temple d'Hercule, aussi puissant — il occupait le second rang dans l'État, après le roi — que prodigieusement riche. Comble du bonheur, les deux époux s'aimaient d'un amour pur et réciproque. C'était sans compter avec l'excessive avarice de Pygmalion, jaloux de la fortune de son beau-frère. Que ce soit de son propre chef<sup>39</sup> ou, selon Christine de Pizan, sur les conseils avisés de son épouse, Sichée mit alors ses biens en lieu sûr. Mais, « brillant apres l'or »<sup>40</sup>, Pygmalion le fit assassiner pour s'en emparer. Bien que désespérée par la mort de son mari, le « bon sens »<sup>41</sup> d'Élissa la fit craindre pour sa propre vie et elle décida donc de quitter son pays. Boccace comme Christine de Pizan s'attardent, dans leurs récits respectifs, sur la description minutieuse des préparatifs du voyage, soulignant tous deux à la fois « le courage », que Boccace qualifie d'ailleurs de « fort et de viril »<sup>42</sup>, et « la finesse »<sup>43</sup> de la jeune femme qui lui permirent de mener son entreprise à bien. Sous prétexte d'aller rendre visite à son frère et de vivre désormais dans son palais, elle fit armer ses navires et y fit secrètement cacher, de nuit, toutes les richesses de Sichée ; après avoir fait remplir de sable des sacs et des coffres, elle les y fit porter, de jour, à la vue de tous, laissant ainsi à penser qu'elle emportait là-dedans le trésor de son mari. À ce « courage », à cette « finesse », à cette vivacité d'esprit, Élissa joint des dons certains pour « l'éloquence » : elle parvint en effet à persuader un certain nombre d'opposants de tous rangs au gouvernement tyrannique et cruel de Pygmalion, de rallier sa cause et de l'accompagner dans sa fuite, nouvel indice d'un projet mûrement réfléchi. Le périple maritime lui donne l'occasion de continuer à témoigner de ces différentes qualités et même de se montrer « plus rusée encore »<sup>44</sup>, qu'elle fit semblant, selon Boccace, de faire jeter en haute mer les lourdes malles contenant soi-disant l'or de Sichée et qu'elle convainquit « ceux qui ne savoyent pas le secret »<sup>45</sup> que tout espoir de retour en Phénicie sans risque pour leur vie était désormais impossible, ou, selon Christine de Pizan, qu'elle trompât les soldats que son frère avait lancés à leur poursuite en ordonnant « sagement »<sup>46</sup> à ses gens de leur remettre ces mêmes malles, en échange de pouvoir continuer son voyage. Une escale providentielle sur l'île de Chypre lui permet non seulement de se ravitailler mais également de « ravir plusieurs jeunes fillettes vierges, tant pour le plaisir des jeunes gens que pour avoir lignee »<sup>47</sup>, tandis qu'un prêtre de Jupiter, averti que les dieux étaient favorables à l'entreprise, se joint à eux. Toutes les conditions semblaient donc désormais réunies pour qu'Élissa, en digne héritière de ses nobles ancêtres conquérants et bâtisseurs, fonde une « nouvelle Tyr »...

<sup>38</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 134. Voir également Boccace, *Genealogia deorum gentilium libri*, II, LX et *De casibus virorum illustrium*, II, X. Ce seul exemple atteste la diversité et la richesse des sources utilisées par l'humaniste florentin, initié par Pétrarque et par l'helléniste Leonzio Pilato au culte de l'Antiquité gréco-romaine. C'est la *Genealogie...*, II, LVII : « De Syceo Phylistenis filio et Dydonis viro », qui nous fournit une fois de plus la clé de cette dénomination multiple : « Syceo, secundum Theodontium, fuit filius Phylistenis [...] Hunc dicit Servius Sycarbam vocatum, esto eum Syceum semper Virgilius vocet. Et Justinus insuper illum vocat Acerbam ». L'époux d'Élissa est donc dénommé Sichée par le mystérieux Theodontius, tout comme par Virgile (*L'Énéide*, I, 343 et 347), Acerbas par Justin (*Abrégé des Histoires philippiques...*, XVIII, 4, 5), Sycarbas (transformé sans doute ici par le traducteur Denys Sauvage en Sicarius) par Servius (*In Æneida*, I, 343 dans *Servii grammatici...*, p. 121).

<sup>39</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 134.

<sup>40</sup> *Ibid.*

<sup>41</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, p. 120.

<sup>42</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 134.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 135.

<sup>44</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, p. 120.

<sup>45</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 135.

<sup>46</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, p. 120.

<sup>47</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 136.



### *Une « politique », fondatrice et reine de Carthage*

Après avoir accosté « dans cette partie d'Aphrique, où habitoient les peuples Messaliens »<sup>48</sup>, elle résolut de s'y installer, charmée par leur accueil chaleureux, confortée dans son choix par des ambassadeurs d'Utique, eux-mêmes descendants des Tyriens. S'il est une constante dans les récits de vie de Didon, c'est qu'elle doit une partie de son « renom » au fait qu'elle est la fondatrice de Carthage, au point, comme le remarque Jean-Michel Poinssotte, qu'« il est peu de cités antiques, hormis peut-être Rome et Constantinople, qui se soient plus fortement, plus constamment identifiées à la personne de leur fondateur, en l'occurrence une fondatrice, le renom de l'une venant épauler le renom de l'autre »<sup>49</sup>. Il est ainsi particulièrement significatif que le premier chapitre que Christine de Pizan consacre à Didon close pratiquement la première partie de *La Cité des Dames* où elle se voit enjoindre par Raison, Droiture et Justice de construire une solide place-forte où les femmes seront à l'abri de leurs détracteurs<sup>50</sup> ; pour accomplir sa tâche, elle pourra s'inspirer de l'exemple de l'illustre bâtisseuse de Carthage qui « fit preuve d'une forte résolution, de noblesse et de courage — qualités sans lesquelles il est impossible d'agir avec prudence — dans la manière dont elle acquit la terre, la garda et fonda la ville »<sup>51</sup>. Et tous ses thuriféraires de célébrer une nouvelle fois en chœur qui « le grand advisement »<sup>52</sup>, qui « la merveilleuse cautelle »<sup>53</sup>, qui « l'intelligence et astuce »<sup>54</sup> d'Élissa lorsqu'elle proposa aux autochtones de leur acheter « autant de terre que le cuir d'un thoreau en pourroit environner, ce qu'ilz firent à bon marché. Elle, comme ingenieuse et sage, fist escorcher et courroyer ceste peau et par courroyes environna tout le champ de Bircis, et là constitua sa grant cité de Cartage »<sup>55</sup>. En dépit des menaces de guerre lancées contre elle par son frère Pygmalion, « la bonne royne et maistresse Dido »<sup>56</sup>, faisant toujours montre de courage, de détermination et d'un remarquable esprit d'initiative, ne tarda pas à révéler en outre de réelles aptitudes pour le gouvernement et le commandement. Ayant ceint la ville d'épaisses murailles (voilà pour le militaire)<sup>57</sup>, l'ayant dotée de temples, de places, de marchés, de bâtiments publics et privés (voilà pour le

---

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> Jean-Michel Poinssotte, « L'image de Didon dans l'Antiquité tardive », dans *Énée et Didon. Naissance, fonctionnement et survie d'un mythe*, édité par René Martin, Paris, éditions du CNRS, 1990, p. 45.

<sup>50</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, chapitre IV : « Comment la dame parla à Christine de la Cité qu'elle avait à construire, comment elle avait pour charge d'aider Christine à élever les murs et à fermer les remparts ; puis, quel était son nom », p. 43-44 : « Mais l'édifice de la Cité que tu as la charge de construire, et que tu bâtiras, sera bien plus fort ; d'un commun accord, nous avons décidé toutes trois que je te fournirais un mortier résistant et incorruptible, afin que tu fasses de solides fondations, que tu lèves tout autour les grands murs et épais avec leurs hautes tours larges et grandes, les bastions avec leurs fossés, les bastides artificielles, ainsi qu'il convient à une place bien défendue. Sous notre conseil, tu jetteras très profondément les fondations, pour qu'elles en soient plus sûres, et tu élèveras ensuite les murs à une telle hauteur qu'ils ne craindront aucun adversaire ».

<sup>51</sup> Christine de Pizan, *La Cité des dames...*, p. 119.

<sup>52</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 137.

<sup>53</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 52.

<sup>54</sup> Christine de Pizan, *La Cité des dames...*, p. 121.

<sup>55</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 52.

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>57</sup> Sans doute faut-il voir là la raison pour laquelle, dans le carré de reines « célèbres » imaginé par Desmarets de Saint-Sorlin, elle est associée à Sémiramis, reine d'Assyrie, à qui Diodore de Sicile (*Bibliothèque historique*, II, vii) et Justin (*Abrégé des Histoires philippiques*, I, 2, 7) attribuent la fondation de Babylone et la construction des hauts murs qui l'entourent.



politique et le religieux), Carthage devint rapidement une cité très peuplée et florissante, où la population vivait en bonne entente, « selon le droit et la justice »<sup>58</sup>, grâce à « la sagesse et sainteté de ses loix »<sup>59</sup> (voilà pour le judiciaire). Si la renommée d'Élissa fut telle que « dans le monde entier, on ne parlait plus que d'elle »<sup>60</sup>, c'est, selon Christine de Pizan, en raison de « sa conduite, l'excellence de son jugement, son courage hors de pair, son audace, l'éclat de ses actions et la sagesse de sa politique », vertus masculines qui lui valurent d'être surnommée Didon, équivalent en langue punique, selon Servius<sup>61</sup>, du latin « *virago* », « c'est-à-dire 'celle qui a le courage et la résolution d'un homme' »<sup>62</sup>. Son rayonnement était si extraordinaire qu'elle était même considérée, à en croire Antoine Dufour, « comme une chose merveilleuse ou miracle »<sup>63</sup>... Pourtant, c'est bien « sa beauté, vertu, et chasteté »<sup>64</sup>, traits spécifiquement féminins, qui firent, selon Boccace, le malheur de Didon. Un puissant roi voisin, identifié par Justin sous le nom de Iarbas, tomba en effet amoureux d'elle, allant jusqu'à menacer de ruiner et détruire Carthage si elle s'obstinait à refuser ses avances. Acculée, Élissa feignit de céder à ses exigences mais sollicita un délai pour soi-disant se préparer à ce nouvel hymen — énième manifestation de sa « finesse ». Et c'est « sur ces entrefaictes »<sup>65</sup> que, curieusement, Boccace introduit dans son récit une brève allusion à l'arrivée du « Troyen Aeneas » à Carthage pour préciser tout aussitôt qu'Élissa « ne le veit jamais »<sup>66</sup> puisqu'elle était alors occupée à préparer un bûcher pour prétendument offrir des victimes en sacrifice à son mari afin d'apaiser ses mânes. Même si le poète florentin souligne qu'il s'agit là d'une pure coïncidence, l'insertion de cet événement, fût-elle ténue, ne manque pas néanmoins de surprendre dans la mesure où elle semble *a priori* aller à rebours de son intention première — rompre avec la tradition virgilienne en privilégiant la « vraie » version de l'histoire d'Élissa — et briser de fait la cohérence de l'ensemble fondée sur la vérité historique. Boccace a-t-il voulu par là hisser Didon à la dignité du Troyen et faire d'elle son *altera ego*, l'un ayant offert aux Romains, l'autre aux Africains, la grandeur d'un passé héroïque ? En effet, la fuite de leurs patries respectives, l'exil, l'errance sur les mers, la fondation de « la nouvelle Troie » qui va répondre à celle de « la nouvelle Tyr » font que l'on tient souvent la princesse phénicienne

<sup>58</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, p. 122.

<sup>59</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 52.

<sup>60</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, p. 122.

<sup>61</sup> Servius, *Ad Aeneida*, I, 340 dans *Servii grammatici...*, p. 120 : « *Dido vero nomine Elissa ante dicta est, sed post interitum a Poenis Dido appellata, id est virago Punica lingua, quod cum sociis cogeretur cuicumque de Afris regibus nubere et prioris mariti caritate teneretur, forti se animo et interfecerit et in pyram jecerit, quam se ad expiandos prioris mariti manes extruxisse fingebat* ». Voir également IV, 36, IV, 335, et IV, 674. Mais il est toutefois à remarquer que, systématiquement, Servius lie étroitement cette dénomination au fait qu'Élissa se soit jetée dans le feu pour échapper au mariage forcé avec Iarbas. Remarquons par ailleurs l'autre explication avancée par l'historien Timée de Taormine (*Italica et Sicula*, fragment 23 dans *Fragmenta historicorum graecorum...*, p. 197) : c'est « *propter multos suos errores* » [« en raison de ses nombreuses pérégrinations »] qu'Élissa aurait été surnommée « Deidô » [« l'errante »].

<sup>62</sup> Christine de Pizan, *La Cité des Dames...*, p. 122-123. Christine de Pizan reprend ici l'explication précédemment avancée par Boccace pour qui Élissa « acquit le nom de Dido, qui signifie en langue Phénicienne autant que *Virago* en latin, c'est adire femme de cueur viril » en raison de son courage (*Des Dames de renom...*, p. 134-135).

<sup>63</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 52.

<sup>64</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 138.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>66</sup> *Ibid.* Boccace prend ainsi le contre-pied de Virgile qui, dans *L'Énéide* (I, 613), précise que la passion de Didon pour Énée naît au premier regard : « *Obstipuit primo aspectu Sidonia Dido* » (c'est nous qui soulignons).



comme le pendant féminin du prince troyen. Ou bien, à l'instar de Macrobe<sup>67</sup>, le « poète » humaniste reconnaîtrait-il implicitement dans ce clin d'œil détourné à *L'Énéide* que la figure de Didon est définitivement indissociable de celle d'Énée et que son souvenir ne serait pas aussi vivant dans la mémoire collective sans le talent de Virgile, tant les lecteurs furent charmés par « la beauté » et « la force » de son récit ? Un Virgile dont Boccace prend justement la défense contre ses calomnieux dans sa *Genealogia deorum gentilium* pour justifier, au nom de la « coutume », la légitimité de la liberté d'invention du poète en faisant précisément référence au livre IV de *L'Énéide*<sup>68</sup>... Dès lors, ne faudrait-il pas plutôt considérer cette allusion à la fable, qui nie formellement toute éventualité de rencontre entre les deux personnages, comme un rappel du caractère purement fictionnel des amours de Didon et d'Énée<sup>69</sup> ? Hypothèse d'autant plus plausible que ce démenti correspond pleinement au dessein réhabilitatoire de Boccace en rehaussant l'irréprochable conduite de l'héroïne et en rendant à « la princesse royale » sa couronne de « femme loyale »<sup>70</sup> à l'heure où celle-ci s'apprête justement à témoigner publiquement et de façon saisissante de son absolue fidélité à Sichée.

#### *Une veuve et une reine exemplaires*

Car c'est bien évidemment l'épisode de la mort de Didon, sur laquelle saint Augustin, dans le premier livre de ses *Confessions*<sup>71</sup>, avoue avoir jadis tant pleuré, qui constitue le point d'orgue de tous ces récits de vie. La belle enluminure de Jean Pichore qui orne le manuscrit des *Vies de femmes célèbres* offert en 1504 à la reine Anne de Bretagne par le

---

<sup>67</sup> Voir Macrobe, *Saturnales*, V, 17, 4-6, traduction nouvelle avec introduction et notes de Henri Bornecque et François Richard, Paris, Garnier, 1937, p. 156-159 : « Ce n'est pas dans une seule vigne qu'il [i. e. Virgile] a fait sa vendange, mais il a su s'approprier ce qu'il a trouvé partout à imiter : ainsi le quatrième livre des *Argonautiques*, dont l'auteur est Apollonius, lui a donné presque toute la matière du quatrième livre de *L'Énéide* ; il n'a eu qu'à attribuer à Didon pour Énée l'amour passionné de Médée pour Jason. Il a tellement surpassé en élégance son modèle que la légende des amours de Didon, tenue pour fausse dans le monde entier, a pris pour des siècles l'aspect de la vérité, et vole si bien comme telle sur les lèvres des hommes, que les peintres, les sculpteurs et ceux qui, au moyen de fils entrelacés, reproduisent en tapisseries les images humaines, retracent ce sujet plus que tout autre dans leurs représentations imagées comme s'il n'y avait pas d'autre motif de décoration ; et c'est aussi celui que célèbrent continuellement les acteurs dans leurs gestes et leurs chants. La beauté du récit virgilien a une telle force que chacun, bien convaincu de la chasteté de la Phénicienne et sachant bien que cette reine s'est donné la mort pour ne pas laisser attenter à sa pudeur, accepte pourtant la légende et, refoulant en soi le témoignage de la vérité, préfère célébrer comme vraie la fiction que le charme de l'imagination poétique a versée dans l'âme des hommes ».

<sup>68</sup> Giovanni Boccaccio, *La généalogie des dieux païens (Genealogia Deorum gentilium) – Livres XIV et XV : Un manifeste pour la poésie*, traduit, présenté et annoté par Yves Delègue, Presses Universitaires de Strasbourg, 2001, XIV, 13, p. 59 : « Ce qu'ils [i. e. des calomnieux, qui alléguaient que Virgile avait falsifié l'histoire de Didon, pour prouver que les poètes sont des menteurs] reprochent à Virgile est faux. Ce sage n'a pas voulu raconter l'histoire de Didon. En effet, il était parfaitement informé des faits ; il savait que Didon, femme d'une honnêteté remarquable, avait mieux aimé mourir de sa propre main que de souiller dans de secondes noces la volonté de chasteté qu'elle logeait dans son cœur. Mais voulant que l'artifice d'un voile poétique servît le propos de son œuvre, il composa une fable en de nombreux points semblables à l'histoire de Didon : c'est un droit, je l'ai dit un peu plus haut, qu'une vieille coutume accordait aux poètes ».

<sup>69</sup> Voir *infra* notre troisième partie : « Un faux portrait ». Sur cette question, voir en particulier Marylinn Desmond, *Reading Dido. Gender, textuality, and the medieval Aeneid*, Medieval Cultures Series, volume 8, Minneapolis-Londres, University of Minnesota Press, 1994, chapitre 1 : « *Dux Femina Facti* : Virgil's Dido in the Historical Context », p. 55-73, et Mary Louise Lord, « Dido as an Example of Chastity : The Influence of Example Literature », *Harvard University Bulletin*, XVII, April 1969, p. 216-232.

<sup>70</sup> Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles dames...*, vers 2770-2772, p. 227.

<sup>71</sup> Saint Augustin, *Confessions*, I, 13, 20-21.

Dominicain Antoine Dufour, l'un des héritiers de Boccace, évoque magnifiquement le geste fatal de l'héroïne, symbole non pas de sa déchéance mais bien de sa gloire : sous les yeux des notables massés sur l'une des places de la ville, à genoux sur un échafaud sous lequel brûle un feu ardent, Didon, vêtue d'une robe bleue (couleur de la Vierge) somptueusement rebrodée d'or et coiffée d'un diadème, s'est empalée sur une épée<sup>72</sup>.

Loin d'un drame de l'amour trahi, le désir de ne pas « faulser sa foy à son mary » motive le plus souvent le suicide de Didon qui, sur le bûcher, meurt quelquefois en appelant « son bon amy Sicheus »<sup>73</sup> et en croyant à leurs retrouvailles dans l'au-delà. Dans *Le Palais des nobles dames*, Jehan Du Pré loue ainsi en Didon moins la chasteté que la fidélité conjugale. En effet, elle ne figure pas dans la « seconde chambre », où sont réunies les « souveraines en chasteté et virginité, comme celles qui ont aymé mieulx mourir ou souffrir autres incomparables perilz que denigrer leur renommée par vilennye et ordure »<sup>74</sup>, comme Lucrèce, Pauline ou Caia Cécilia par exemple, mais dans la « tierce chambre », qui rassemble les « Dames qui ont esté loyalles à leurs maris, et preferées en l'amour conjugale, fuyans toute aultre volupté charnelle »<sup>75</sup>, telles Panthée, Alceste ou encore Artémise... De plus, loin de mettre en cause un tiers (Énée ou Iarbe) qui aurait attenté à la pudicité de Didon, c'est seulement le regret du « flourissant eage de Sicheus, son mary bien aymé »<sup>76</sup> qui expliquerait son suicide. L'exaltation de la fidélité de Didon se double donc, par la recréation virtuelle du couple idéal qu'elle formait avec son époux et qu'unissait « un amour tressainct et tres cordial »<sup>77</sup>, de l'exaltation des liens sacrés du mariage et, par suite, de la condamnation des secondes noces — deux thèmes essentiels dans le discours patristique sur la sexualité —, secondes noces trop souvent contractées pour assouvir des plaisirs coupables et pour « satisfaire à une volupté lascive ». Telle est en tout cas, à lire Boccace, la leçon morale à tirer de la mort de Didon :

Et ainsi mourut l'oultre passe des chastes veuves, laissant par sa mort tel exemple d'amour conjugale (encore qu'elle fust femme payenne) que le souvenir d'icelle devoit faire honte aux Chrestiennes mesmes : veu qu'il s'en trouve de tant legeres que non seulement courent incontinent aux secondes noces, ains davantage volent aux tierces, et plus outre, avec je ne say quelles raisons tant frivoles qu'elles semblent plustost accuser leur inconstance luxurieuse, que l'excuser aucunement, comme si Dido n'eust pas peu user de telles excuses, voyre beaucoup plus raisonnables en son endroict. Or que telle Dames, qui volent ainsi quand et les oyseaux, apprennent que ce n'est point assez fait envers leurs deffuncts maris que d'avoir pleuré, et porté robe de dueil. Non. Non. L'amour se doit entretenir et garder jusques à l'extreme fin, si elles veulent parachever le devoir de vrayes veuves<sup>78</sup>.

Nous n'insisterons pas sur cet aspect bien connu de la mort de Didon, qui a déjà fait l'objet d'amples commentaires et interprétations<sup>79</sup>. Nous nous bornerons à rappeler que, dans la droite ligne de Tertullien et de saint Jérôme qui n'ont de cesse de mettre en question la

---

<sup>72</sup> L'enluminure de Jean Pichore figure dans l'ouvrage de Sophie Cassagnes-Brouquet, *Un manuscrit d'Anne de Bretagne : Les Vies de femmes célèbres d'Antoine Dufour*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2007, non paginé.

<sup>73</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 53.

<sup>74</sup> Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles dames...*, p. 178.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 205.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>77</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 134.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 140-141.

<sup>79</sup> Voir en particulier l'ouvrage de Marylenn Desmond, *Reading Dido...*, la première partie de l'article de Mary Louise Lord, « Dido as an Example of Chastity: The Influence of Example Literature », *Harvard University Bulletin*, XVII, January 1969, p. 22-44 ainsi que l'article de Jean-Michel Poinsotte, « L'image de Didon dans l'Antiquité tardive », dans *Énée et Didon...*, p. 43-54.



légitimité des secondes nocés<sup>80</sup> et déploient pléthore d'arguments et d'exemples fameux pour convaincre les femmes endeuillées des avantages de leur nouvel état et des inconvénients du remariage, Boccace « christianise » l'exemplarité de Didon<sup>81</sup>, dont la vertu héroïque doit servir d'aiguillon à certaines Chrétiennes, trop souvent oubliées de leurs devoirs de « vraies veuves » et qui ont, de fait, beaucoup à apprendre de cette païenne, « célèbre » pour avoir su vivre dans la continence après la mort de son époux et pour avoir « préfér[é] brûler que se remarier »<sup>82</sup>.

Faut-il pour autant réduire « ceste hystoire » à n'être qu'« ung beau miroir pour les chastes veuves chrestiennes »<sup>83</sup> ? Ce serait, nous semble-t-il, oublier un peu vite que le suicide de Didon, s'il est celui d'une femme, est aussi celui d'une reine et, qui plus est, d'une reine qui va prendre le temps d'organiser et de mettre en scène publiquement sa propre mort. La focalisation sur les questions morales de la chasteté et de la fidélité féminines, bien que primordiales dans la résolution ultime de Didon, paraît avoir néanmoins quelque peu occulté l'aspect politique de sa fin. Jean Pichore ne s'y est pourtant pas trompé, qui dramatise son suicide en lui donnant pour cadre symbolique l'une des places de sa ville où s'est rassemblé son peuple. Et si l'empalement peut bien être interprété comme le geste suprême d'une femme qui préfère se faire violence que subir l'outrage d'un mariage forcé, la main droite tendue vers ses sujets est celle d'une reine qui leur offre sa vie en sacrifice, pour assurer leur salut et leur épargner, par sa mort, les dégâts matériels et les souffrances d'une guerre injuste<sup>84</sup>. Car il convient de ne pas oublier les circonstances qui ont conduit Didon à cette issue fatale. Que Iarbas, roi des Maxitans, ait été, à en croire Boccace<sup>85</sup>, pris d'une violente passion pour Didon, dont la beauté était légendaire, ou qu'il cherchât, plus pragmatiquement d'après Justin<sup>86</sup>, à s'allier avec la florissante cité de Carthage en s'unissant avec sa reine, il fit part de son intention de l'épouser à des princes puniques, brandissant la menace d'une terrible guerre en cas de

<sup>80</sup> Tertullien, *De exhortatione castitatis* et *De monogamia* ; saint Jérôme, *Adversus Jovinianum*. L'abondante correspondance de saint Jérôme fourmille également de lettres et autres épîtres consolatoires (*Lettre à Furia*, *Lettre à Salvina*, *Lettre à Ageruchia*, *Consolation à Théodora*...) composées pour confirmer leurs destinataires dans leurs résolutions de demeurer veuves ou pour leur montrer le bon chemin qu'elles doivent désormais suivre, éclairées par de nobles exemples, tel celui de sainte Marcelle dont il rédigea l'éloge funèbre.

<sup>81</sup> Il convient ici de signaler que, dans l'édition lyonnaise de 1551 que nous avons utilisée du *De claris mulieribus*, le développement moral du suicide de Didon est largement amputé par rapport au texte original, donné par Vittorio Zaccaria dans *Tutte le opere di Giovanni Boccaccio* et repris par Jean-Yves Boriaud dans son édition récente des *Femmes illustres*. Après une apostrophe adressée à Didon — qui n'est pas sans rappeler, sur le plan de la forme, celle qui ouvre le court chapitre XI (« *In laudem Didonis* ») du *De casibus virorum illustrium* — où il fait un vibrant éloge de sa « *pudicitia* », le narrateur engage en effet un dialogue avec quatre lectrices supposées. Celles-ci, l'une après l'autre, plaident pour le remariage des veuves, qu'elle justifie par leur faiblesse naturelle, leur solitude, l'obéissance aux ordres de leurs parents ou aux conseils de leurs proches, le besoin de protéger leurs biens, le désir de devenir mère..., jusqu'à faire appel à la parole souveraine de l'Apôtre (« Mieux vaut se marier que brûler », *Première Épître aux Corinthiens*, 7, 9) pour qui le mariage est un remède à la concupiscence. Autant de bonnes raisons que le narrateur réfute tour à tour implacablement, en arguant systématiquement de l'admirable contre-exemple de Didon.

<sup>82</sup> Tertullien (*De exhortatione castitatis*, 13 et *De monogamia*, 17) et saint Jérôme (*Adversus Jovinianum*, I, 43) renversent tous deux les termes de l'injonction paulinienne, tout en jouant sur la polysémie du verbe « brûler ».

<sup>83</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 54.

<sup>84</sup> C'est dans l'*Abrégé des Histoires philippiques* de Justin (XVIII, 6, 6-7) que l'on lit que Didon « monte sur un bûcher [...] et mit fin à sa vie avec un glaive » après s'être adressée à son peuple ; Timée de Taormine raconte plus laconiquement que « Didon se précipita de sa maison dans le feu » (*Fragmenta historicorum graecorum...*, p. 197).

<sup>85</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 138.

<sup>86</sup> Justin, *Abrégé des Histoires philippiques*, XVIII, 6, 1.

refus. Les ambassadeurs, « cognoissant le saint et ferme propos de chasteté que suyvoyt leur Royne veuve »<sup>87</sup> et se doutant de sa réponse, résolurent d'agir avec elle « selon l'esprit punique »<sup>88</sup> : ils prétendirent que Iarbas, sous peine d'une déclaration de guerre, sollicitait l'envoi dans sa patrie de Carthaginois afin de civiliser son peuple mais qu'ils étaient bien en peine de trouver quelqu'un qui consentirait à aller vivre chez ces barbares. Vertement réprimandés par la reine pour oser privilégier leur intérêt personnel au détriment du salut public, ils lui dévoilèrent alors la vérité, « disant que ce qu'elle ordonnait aux autres, il lui fallait elle-même l'accomplir si elle voulait veiller à la ville »<sup>89</sup> en acceptant la proposition de mariage du prince libyen. Même si Didon est en son for intérieur peinée d'avoir été trahie par ses concitoyens, elle témoigna alors d'une très grande noblesse d'âme en « répond[ant] qu'elle irait où l'appelait son destin et celui de la ville »<sup>90</sup>. Dans son *De casibus virorum illustrium*, Boccace souligne que Didon « la bâtisseuse » met alors à profit le délai de trois mois qu'elle a obtenu de Iarbas pour, entre autres, renforcer les protections de Carthage<sup>91</sup>. Et c'est bel et bien en reine qu'Antoine Dufour la fait s'adresser une dernière fois à son peuple, dans un silence solennel, une reine soucieuse de préserver sa cité, « ses enfans », mais aussi une reine qui a une conscience aiguë de son honneur et de sa gloire :

Seigneurs, citoyens et bourgeois, qui en la closture de mes murailles faites demourance, humblement je vous prie que ayez paix et amour ensemble. Vous voyez près de vous la puissance du roy de Libie, qui demande vostre destruction, pour ce que je ne vueil consentir à sa désordonnée volenté. Et, pour ce qu'il est impossible à vous et à moy de contre luy resister, j'ay deux douleurs qui trop de près me pressent : c'est l'amour à vous et l'autre à mon honneur, qui ne se peuvent garder ensemble, sinon par ung moyen, dont vous serez tesmoings<sup>92</sup>.

Consécration en forme d'apothéose : honorée et respectée de son vivant, Didon fut longtemps pleurée par ses sujets qui, après des funérailles magnifiques, « luy edifierent temples et autels, propres à sacrifices, l'adorant comme leur Deesse et Patrone, tant et si longuement que dura Cartage »<sup>93</sup>, liant de la sorte indéfectiblement son destin à celui de la cité qu'elle avait fondée.

### Un faux portrait

Emboîtant le pas à Boccace, les auteurs de recueils de femmes illustres de la Renaissance ne vont avoir de cesse de réhabiliter la reine de Carthage en mettant, qui plus est, nommément en cause Virgile et en dénonçant avec indignation voire véhémence qui « la médisance », qui « la faulseté », qui « les mensonges » du poète. Ainsi Franc Vouloir, le « preu combatant »<sup>94</sup> qui se dresse en « champion des dames » face à Malebouche dans l'ouvrage éponyme de Martin Le Franc rédigé au milieu du xv<sup>e</sup> siècle, est-il amené à

<sup>87</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 138.

<sup>88</sup> Justin, *Abrégé des Histoires philippiques*, XVIII, 6, 2. Allusion à la fameuse « *fides punica* »...

<sup>89</sup> *Ibid.*, XVIII, 6, 4.

<sup>90</sup> *Ibid.*, XVIII, 6, 5. C'est nous qui soulignons.

<sup>91</sup> Boccace, *De casibus virorum illustrium*, II, x : « [...] *Verum trium mensium ad peragendum regis et civium desiderium spatium sumpsit. In quibus — ut arbitror — si quid in defensionem urbi deerat roboris, ociter suppleri fecit, ut quam edificaverat immunitam non linqueret [...]* ».

<sup>92</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 53. La mise en valeur de la magnanimité de la reine Didon par le Dominicain est sans nul doute à relier au fait que les *Vies de femmes célèbres* lui ont été commandées par Anne de Bretagne, alors au sommet de son pouvoir, puisqu'elle vient d'être sacrée reine pour la deuxième fois à Saint-Denis en 1504.

<sup>93</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 141.

<sup>94</sup> Martin Le Franc, *Le Champion des Dames...*, livre II, MCLXXV, vers 10193, tome II, p. 237.



Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.  
*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

défendre « la foy » de Didon et accuse-t-il ouvertement Virgile de « feintise » « quant amye / La fit du mauvais traire Enee »<sup>95</sup>. Antoine Dufour renchérit et clôture le (long) chapitre qu'il consacre à Didon en attirant l'attention de ses lecteurs sur « le mensonge de Virgille », allant même jusqu'à qualifier de « faulx » « tous ceux qui disent qu'elle estoit amoureuse de Enéas »<sup>96</sup>. Quant à Jehan Du Pré, il n'hésite pas à prendre violemment à partie l'auteur de *L'Énéide* — dont la « faulseté » n'a d'égale, selon lui, que celle d'Énée — et à le mettre sur la sellette pour avoir calomnié Didon :

O faulx Virgile, dont te venoit cela,  
De maintenir que la Dame souilla  
Son bon renom avec le faulx Enée,  
L'ayant aymée de fureur effrenée ?  
Tu as menty, sans avoir nulle excuse,  
Saint Augustin mesmes, fort t'en accuse<sup>97</sup> :  
Car si jamais y eust femme loyalle,  
Dame Dido, la princesse royalle,  
Eust la coronne et tousjours florira ;  
Et ta mensonge meschamment perira<sup>98</sup>.

Non seulement Jehan Du Pré accuse Virgile de tromperie mais il lui reproche également d'avoir falsifié l'Histoire. Reprenant un argument déjà avancé par Servius dans son commentaire de *L'Énéide*<sup>99</sup>, il assure en effet que, chronologiquement, toute rencontre entre Énée et Didon est absolument impossible, la fondation de Carthage étant, selon lui, postérieure de plus d'un siècle au siège de Troie :

Et quant vouldroys ta raison confermer,  
Il te faudroit tenir et affermer  
Que la Cartaige fust aussi tost que Troye,  
Ce qu'est trop faulx, et n'est nul que l'octroye,  
Car de cent ans et encor davantage  
Ne fust fondée la cité de Cartaige<sup>100</sup>.

Antoine Dufour, quelque trente ans plus tôt, avançait pour sa part qu'Énée était mort « plus de quatre vingtz ans »<sup>101</sup> avant la naissance de Didon<sup>102</sup>... Autant de raisons pour

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, livre II, MCLXXXV- MCCXCI, vers 10273-10328, tome II, p. 240-242 : « Ne cuidez que de cil je dye / Que Virgille faint quant amye / La fit du mauvais traire Enee / Et dont Augustin mainte fye / Ploura lisant sa destinee. / Dido d'Enee ne fut veüe, / Et se veüe l'eust mille fois / Sachiez que il ne l'eust pas eue / Comme au poete conter l'oys, / Qui par trop faint comme tu voys ».

<sup>96</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 54.

<sup>97</sup> Saint Augustin, *Confessions*, I, 13, 22.

<sup>98</sup> Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles dames...*, vers 2764-2773, p. 227.

<sup>99</sup> Servius, *Ad Aeneida*, I, 267, p. 98-99. Sur cette question (ô combien complexe en raison des problèmes de conversions à partir d'ères différentes) de la date de la fondation de Carthage, voir l'article de Marie-Pierre Noël : « Élixa, la Didon grecque, dans la mythologie et l'histoire » et l'ouvrage de Serge Lancel, *Carthage*, Paris, Fayard, 1992, chapitre premier : « L'expansion phénicienne en Occident et la fondation de Carthage », p. 32-35.

<sup>100</sup> Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles dames...*, vers 2774-2779, p. 227.

<sup>101</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 54.

<sup>102</sup> Voir également Charles Estienne, *Dictionarium Historicum, Geographicum, Poeticum...*, [s. l.], apud Jacobum Stoer, 1590, article « Dido », p. 184-185 : « Quæ tamen res (i.e. les amours de Didon et d'Énée) gravissimorum historicorum fide facile refellitur, qui Carthaginem tradunt septuagesimo demum anno post Roman conditam, ab Elisa condi cœpisse. Ab Æneæ vero in Italiam adventu usque ad urbem conditam numerantur anni amplius quam

blâmer un Virgile affabulateur, coupable d'avoir inventé, au mépris de la vérité, une Didon trop peu exemplaire à leur goût... Didon n'est toutefois pas la seule des Illustres à avoir été diffamée par des poètes. Comme Franc Vouloir, pour qui « De Dido souvenir [lui] fait / Penelope [...] »<sup>103</sup>, c'est à cette autre héroïne épique, symbole elle aussi universellement reconnu de fidélité conjugale, que Jehan Du Pré lie étroitement la reine de Carthage. Le rapprochement entre les deux Illustres, qui ont pour autre point commun la « finesse », se justifie d'autant plus selon lui que la réputation de Pénélope a également été salie. Certaines traditions post-homériques ont en effet allégué que Pénélope avait fauté, trompé Ulysse et cédé aux avances de certains de ses prétendants (voire de tous), éventualité que rejette là encore fermement Du Pré, comme d'ailleurs Boccace avant lui dans le *De claris mulieribus*<sup>104</sup>:

Par ces fins tours, vingt ans ou plus passez,  
Penelope attendist Ulixés  
En chasteté, ne jamais ne sceust on  
Qu'elle fist faulte, ainsi que Licophon  
A voulu dire, dont il ment faulcement.  
Ausonius contredict clerement,  
Pareillement toute l'antiquité,  
Qu'est tesmoignage digne d'auctorité<sup>105</sup>.

Aux fausses allégations du poète Lycophon qui qualifie successivement Pénélope d'« impudente renarde fornicant avec de grands airs » et de « funeste bacchante laconienne »<sup>106</sup>, Du Pré oppose donc le « tesmoignage digne d'auctorité » d'Ausone<sup>107</sup>. Coïncidence, quelques années plus tard, en 1552 — soit pratiquement à la même période qu'est écrite et représentée la *Didon* d'Étienne Jodelle —, c'est précisément une épigramme (CXVIII) où ce même Ausone donne la parole à la reine de Carthage que Joachim du Bellay fait figurer à la suite de sa traduction du livre IV de *L'Énéide*, expliquant cet ajout dans l'épître liminaire par la volonté de rendre lui aussi justice à la reine de Carthage et de « réparer son honneur » souillé par Virgile :

J'ay encore adjousté ung epigramme d'Ausone, declarant la verité de l'hystoire de Didon, pour ce qu'il me sembloit inique de renouveler l'injure qu'elle a receu de Vergile, sans luy réparer son honneur par ce que d'autres ont escrit à sa louange<sup>108</sup>.

---

*trecenti, quibus Albæ regnatum est* ». Je remercie Yves Peyré d'avoir attiré mon attention sur ce texte lors des débats.

<sup>103</sup> Martin Le Franc, *Le Champion des Dames...*, MCCLXXXV, vers 10273-10274, p. 240.

<sup>104</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, XXXVIII, p. 130 : « Mais, quant à moy, je ne croyray jamais, par les paroles d'un seul qui die au contraire, que Penelope, tenue pour Dame chaste et pudique par plusieurs auteurs dignes de foy, fut oncques autre que treshonneste : la vertu de laquelle est de tant plus noble et louable, que moins s'en rencontre de telles, et de tant plus encores qu'estant grandement sollicitée et poursuyvie d'infinis amans, moins se laissa gaigner, se deffendant vaillamment, par un long temps, avec merueilleuse constance, contre leurs tentations ».

<sup>105</sup> Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles dames...*, vers 2748-2755, p. 226.

<sup>106</sup> Lycophon, *Alexandra*, texte établi, traduit et annoté par André Hurst, en collaboration avec Antje Kolde, Paris, Les Belles Lettres, 2008, respectivement vers 771-772 et 792, p. 45-46.

<sup>107</sup> Voir le tout début de l'épigramme CXXXV : « Sur Pénélope », dans Ausone, *Œuvres complètes*, traduit du latin par Ch. Pomier, révision du texte par Yves Germain, Clermont-Ferrand, Paleo, coll. « Sources de l'histoire antique », 2006, p. 40 : « Les amants n'ont pas souillé sa pureté, et les baisers qu'elle lui réserva si longtemps étaient à peine connus de Télémaque lui-même ».

<sup>108</sup> Virgile, *Le quatriesme livre de l'Énéide, traduit en vers françoys. La complainte de Didon à Énée, prinse d'Ovide. Autres œuvres de l'invention du traducteur, par J.D.B.A [Joachim du Bellay]*, Paris, [s.n.], 1552, « Epitre liminaire », non paginée. Le personnage de Didon semble avoir exercé une certaine fascination sur Du Bellay



Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.  
*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

Prenant la forme d'une prosopopée, cette épigramme constitue un véritable brûlot contre les « *falsidici vates* », comme l'atteste le poignant appel final que Didon adresse aux lecteurs pour les enjoindre de faire confiance aux « histoires » qui ont su rapporter fidèlement ses vertus plutôt qu'aux « fables notoires » des poètes :

Sur la statue de Didon, prins d'Ausone

Passant, je suis de Didon la semblable  
Tirée au vif d'ung art émerveillable.  
Tel corps j'avoy, non l'impudique esprit,  
Qui feintement par Vergile est décrit :  
Car onq'Énée, onques les nefz Troyennes  
Ne prindrent port aux rives Libyennes.  
Mais pour fûir de l'arbe la fureur,  
Mon estomac pudique n'eut horreur  
Du chaste fer, dont je fu'transpersée,  
Non d'une rage, ou amour offensée.  
De telle mort me plaist bien le renom,  
Puis qu'en vivant je n'ay blessé mon nom.  
J'ay veu mes murs, j'ay vangé mon Sichée,  
Puis de ce fer ma poitrine ay fichée.  
Qui t'avoit donq', ô Vergile, incité  
D'estre envieux sur ma pudicité ?  
Croyez lecteurs, cela que les histoires  
Ont dict de moy : non les fables notoires  
De ces menteurs, qui d'art laborieux  
Chantent l'amour des impudiques Dieux :  
Apropriant à la divine essence  
Des corps humains l'imparfaicte naissance<sup>109</sup>.

La reine de Carthage oppose donc un démenti cinglant aux accusations diffamatoires dont sa vertu a fait l'objet. Virgile a menti : non, jamais les navires troyens et pas davantage Énée n'ont accosté en Libye ; non, ce n'est pas sous l'effet de la folie amoureuse mais bien poussée par le désir de rester digne de sa réputation, digne aussi de son défunt époux Sichée qu'elle est morte par le fer, afin d'échapper à « la fureur » de l'arbe. Et si sa douloureuse interrogation sur les raisons qui ont bien pu pousser Virgile à « estre envieux de sa pudicité » — qui fait d'ailleurs écho à l'incompréhension indignée de Jehan du Pré —, reste sans réponse, peut-être faut-il aller chercher celle-ci dans la traduction que donne également en 1552 Charles Fontaine des dix premières *Héroïdes* d'Ovide. Dans la « Préface » qui précède l'épître de Didon à Énée, après avoir rappelé les aventures respectives de ces deux héros en exil qui les ont tous deux menés en Libye et raconté, « comme Virgile ha feint, et apres lui Ovide »<sup>110</sup>, leurs amours malheureuses, Charles Fontaine évoque les ouvrages de Boccace et Ausone, jugeant (à mots couverts)

---

puisque la seule des vingt-et-une *Héroïdes* d'Ovide qu'il traduira — également cette année-là — est la septième, celle qu'adresse Didon à Énée.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 90-91. Ausone est également l'auteur d'une « Épitaphe » de Didon (xxx), qui mêle les deux versions : « Pauvre Didon, nul époux ne t'a donné le bonheur. Celui-ci meurt, tu fuis ; celui-là fuit, tu meurs » (Ausone, *Œuvres complètes...*, p. 94).

<sup>110</sup> Ovide, *Les XXI Epistres. Les dix premières sont traduites par Charles Fontaine, le reste est par lui revu et augmenté de préfaces. Les Amours de Mars et Vénus et de Pluton vers Proserpine, imitation d'Homère et d'Ovide*, Paris, Henri de Marnef et la Vve G. Cavellat, 1580, « Preface sur l'épître de Dido à Aeneas », p. 115. Nous citons d'après cette édition plus tardive.



invraisemblables les inventions virgiliennes et ovidiennes toujours pour des raisons historiques :

Nonobstant Bocace [*sic*] en son livre des nobles et vertueuses Dames, escrit de la mort de Dido autrement et à son honneur, la mettant au rang des vefves chastes : et la verité est aussi, qu'Eneas vint en Italie plus de cent ans avant que Dido fust : et aussi Ausoni ha escrit un epigramme à la louenge de la pudicité d'elle<sup>111</sup>.

Et le traducteur d'assurer que l'attitude de Virgile, loin d'être dictée par les Muses, obéirait plus pragmatiquement à des motifs d'ordre politique :

Mais Virgile ha ainsi escrit de Dido, et apres luy Ovide, en faveur de Cesar Auguste et des Romeins [*sic*], et en defaveur et deshonneur des Carthaginois, leurs anciens ennemis<sup>112</sup>.

Ce serait donc par hostilité voire par haine envers Carthage, la grande rivale de Rome, que le poète de Mantoue aurait introduit l'épisode des amours de Didon dans son épopée et accablé la reine, rendue responsable, par l'anathème qu'elle jette à Énée et à sa descendance<sup>113</sup>, du long antagonisme entre les deux puissances ennemies du bassin méditerranéen. Or, l'Histoire semble une nouvelle fois contredire cette hypothèse puisque, après son anéantissement lors de la troisième guerre punique, c'est précisément sous Auguste (29 av. J.C.) que Carthage, devenue la tête de pont de la colonisation romaine de l'Afrique du Nord, ne va pas tarder à retrouver son rang et sa prospérité d'autrefois et devenir l'une des plus importantes cités de l'empire romain d'Occident<sup>114</sup>.

Selon Jean-Michel Poinssotte, « la chaste Didon s'oppos[e] à celle dont Virgile a dépeint la passion funeste comme la vérité s'oppose au mensonge, la réalité à la fiction, l'histoire à la légende »<sup>115</sup>. Force est de constater que près de trois cents ans après le *De claris mulieribus*, sans doute ravivé par la création sur la scène française, d'abord de la tragédie d'Alexandre Hardy puis, dans les années 1630-1640, de celles de Georges de Scudéry et de Boisrobert<sup>116</sup>, le débat sur les deux Didon perdure au XVII<sup>e</sup> siècle, alimentant même les conversations des « compagnies » mondaines jusqu'en province... Pour preuve : l'une des originalités du *Jeu des reines renommées* de Desmarets de Saint-Sorlin est de comporter, aussitôt après la dédicace à la reine régente, une longue lettre envoyée le 27 décembre 1644 à l'auteur par une « dame de Rennes », au nom de « Dames de

---

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> Virgile, *L'Énéide*, livre IV, vers 621-629, traduction, introduction et notes par Maurice Rat, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, p. 104 : « Pour vous, ô Tyriens, poursuivez de votre haine sa race et toute sa descendance à venir : point d'amitié, ni d'alliance entre les deux peuples. Que de nos ossements il sorte un vengeur, qui poursuive par la torche et le fer les colons dardaniens, maintenant, plus tard, toujours, tant qu'il y aura des forces pour la lutte. Rivages contre rivages, flots contre flots, armes contre armes, puissent les deux peuples combattre, eux et leurs descendants ! ».

<sup>114</sup> Je remercie Aline Estèves d'avoir mis ce paradoxe en évidence lors de la discussion. Comme le note Serge Lancel, la ville qu'Énée voit s'élever au livre premier de *L'Énéide* (vers 421-427) est « tout à la fois la Rome qu'il rêve de fonder lui-même et Carthage telle qu'Auguste, peu avant le début de notre ère, a décidé de la rebâtir enfin sur le site de la cité détruite en 146 av. J.-C., et au moins partiellement sur ses ruines (*Carthage...*, chapitre II : « Naissance d'une cité : des origines au début du VI<sup>e</sup> siècle », p. 53).

<sup>115</sup> Jean-Michel Poinssotte, « L'image de Didon dans l'Antiquité tardive », dans *Énée et Didon...*, p. 53.

<sup>116</sup> Alexandre Hardy, *Didon se sacrifiant*, Paris, Jacques Quesnel, 1624. Pour l'édition moderne la plus récente de ce texte, voir Alexandre Hardy, *Théâtre complet – Tome 1*, sous la direction de Charles Mazouer, édition critique par Sandrine Berrégard, Fabien Cavallé, Ludwig Hochgeschwender... [*et al.*], Paris, Classiques Garnier, 2012 ; Georges de Scudéry, *Didon*, Paris, Augustin Courbé, 1637 ; François Le Métel de Boisrobert, *La vraye Didon*, Paris, Toussaint Quinet, 1643. Ces deux pièces ont fait l'objet d'une publication commune dans *Didon à la scène*, sous la direction de Christian Delmas, Toulouse, Société de littératures classiques, 1992.



Bretagne »<sup>117</sup>. Ayant avec dépit et irritation constaté qu'Anne de Bretagne ne faisait pas partie des reines renommées, pour « vanger »<sup>118</sup> l'oubli de leur princesse, elles « [ont fait] un jeu du blâme de [son] jeu »<sup>119</sup>, mettant sur le trébuchet chacune des élues en fonction du classement établi par l'Académicien. La légitimité de Didon d'appartenir au carré de dames « célèbres » est ainsi remise en cause, tant « le plus fameux de tous ses portraits est faux »<sup>120</sup>... S'arrogeant un droit de réponse à cette double accusation — celle d'avoir injustement méprisé la reine Anne et celle d'avoir fait de mauvais choix —, Desmarets de Saint-Sorlin rétorque qu'il a au contraire « rendu l'honneur à celle qu'un Poète avoit voulu deshonoré »<sup>121</sup>. Et de justifier une nouvelle fois la présence de Didon « plus par sa chasteté qui la fit résoudre à se tuer pour ne point manquer de foy à Sichée, que par l'amour que Virgile luy suppose »<sup>122</sup>. Entre ces deux Didon tout aussi fascinantes l'une que l'autre, les auteurs de recueils de femmes illustres n'ont donc pas tergiversé : suivant Boccace, rejetant massivement la tradition virgilienne, hormis pour la critiquer et la dénoncer, c'est majoritairement l'inflexible *univira* [la femme d'un seul homme] qu'ils ont élue, celle dont l'éloge de la vertu doit édifier les épouses et les veuves chrétiennes pour les inciter à respecter les devoirs inhérents à leur sexe et à leur état de vie, au premier rang desquels la chasteté, la continence, la fidélité. Mais Didon n'est pas seulement une *vidua pudica* [une chaste veuve], elle est aussi, et cela à l'heure même où la France connaît de longues périodes de régence féminine, une *regina pudica* [une chaste reine]. Le fait est que Desmarets de Saint-Sorlin choisit de la faire figurer non pas aux côtés de ces « bonnes femmes » que sont Artémise ou Alceste, qui allèrent jusqu'à boire les cendres de leur défunt mari ou à mourir pour lui en gage de leur indéfectible amour, mais bien dans le carré des « reines » renommées, « pour avoir fait bastir la grande cité de Cartage, dont l'Empire a si longtemps combattu contre celui des Romains à qui demeurerait le maistre du monde »<sup>123</sup>.

S'il est donc « vrai » parce que respectueux de la réalité historique, ce portrait ne se révèle pas moins infiniment complexe, ouvrant de fait largement aux auteurs de recueils de femmes illustres le champ des associations potentielles avec telle ou telle autre héroïne. Il est celui d'Élissa, une princesse phénicienne spoliée du pouvoir au profit de son frère Pygmalion par le peuple<sup>124</sup>, devenue Didon, « l'errante » selon Timée de Taormine, « la femme au cœur viril » selon Servius, une reine d'Afrique, bâtisseuse comme Sémiramis, administratrice avisée et prudente de sa cité Carthage ; il est celui d'une épouse aimante, privée de son mari Sichée par la passion forcenée du même Pygmalion pour l'argent, et veuve fidèle par-delà la mort à sa mémoire ; il est celui d'une femme

---

<sup>117</sup> J.M.D., *Les jeux de cartes...*, « Lettre d'une dame de Rennes à M. Desmarets sur le Jeu des Reines renommées », p. 1-30.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>119</sup> *Ibid.*

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 12. À leur décharge, il convient de préciser qu'elles n'avaient pu examiner que le « projet du jeu des Reynes » que leur avait fourni le libraire (*Ibid.*, p. 3).

<sup>121</sup> *Ibid.*, « Réponse », p. 35.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>123</sup> *Ibid.*

<sup>124</sup> Justin précise en effet que le roi de Tyr, leur père, mourut « après avoir institué comme héritiers son fils Pygmalion et sa fille Élissa, une vierge d'une remarquable beauté. Mais le peuple remit le pouvoir royal à Pygmalion, un enfant encore » (*Abrégé des Histoires philippiques*, XVIII, 4, 3).

astucieuse, capable de « dissimul[er] sa haine et de composer son visage »<sup>125</sup> face à l'assassin de son époux, multipliant les subterfuges pour mener ses entreprises à bien, pourtant victime de la perfidie et des trahisons des hommes puniques, son frère d'abord, ses ministres ensuite, avec lesquels elle, l'habile négociatrice, ne tente même pas de transiger ; il est celui d'une femme de pouvoir qui, contrairement à ces guerrières et conquérantes « célèbres » que sont Tomyris et Zénobie, s'avoue néanmoins impuissante, sous le coup d'un conflit, à « résister »<sup>126</sup> à son ennemi et à assurer la préservation de sa cité et de son peuple ; il est celui d'une reine réputée « sage » qui, bien que soucieuse du salut de ses sujets, refuse cependant une union, qu'elle soit d'inclination selon Boccace ou de convenance selon Justin, qui garantirait la paix et la stabilité à son état. C'est dans la mort qu'elle s'est choisie que vont se résoudre tous ces paradoxes. Loin d'être celui de la passion trahie, le bûcher qu'elle fait dresser sur la place de sa ville et la cérémonie officielle à laquelle elle convie tout le peuple de Carthage deviennent les symboles du respect de la parole donnée : parole de l'épouse qui a juré fidélité à Sichée le jour de ses noces, parole de la reine qui, loyale envers ses conseillers et ses sujets, « s'en [va], comme [ses] chers citoyens le [veulent], trouver [son] mari »<sup>127</sup>. Mais, en jouant ainsi avec les mots, elle n'en témoigne pas moins une ultime fois de sa finesse et, après avoir été trompée par les siens, de sa volonté de redevenir maîtresse de son destin. Un destin qu'elle a décidé d'affronter bravement et publiquement en périssant et par le fer et par les flammes, montant sur le bûcher et se transperçant la poitrine d'un poignard qu'elle avait dissimulé sous sa robe. Et si ne manque pas de s'imposer le souvenir de Lucrece qui verse ainsi son sang pour racheter son honneur souillé par Sextus Tarquin<sup>128</sup>, l'ombre d'Évadné, épouse de Capanée, l'un des sept chefs argiens qui ont mené le siège de Thèbes, plane également sur la scène<sup>129</sup>. Cette dernière, qui proclamait que « la plus douce des morts / est de suivre celui qu'on aime / quand le sort le permet »<sup>130</sup>, se jette en effet sous le regard de tous les Argiens et, en premier lieu, de son père Iphis, dans le feu où brûle le corps de son défunt mari, refusant de le « trahi[r] » et désirant elle aussi « le rejoin[dre] au sein des flammes » pour de secondes noces<sup>131</sup>. Comme Évadné, Didon sacrifie sa vie « pour l'amour de [sa] gloire », et le bûcher devient le lieu non de sa défaite, mais de la « victoire »<sup>132</sup> de « sa leale convenance » et de sa fermeté d'âme, dont le souvenir héroïque doit en remontrer non seulement aux femmes « de bien et d'honneur » mais également aux hommes « preuds, hardis et fors » :

O hommes preuds, hardis et fors,  
 Regardez le féminin cueur !  
 O dames de bien et d'onneur,  
 Ayez de Dido souvenance,

<sup>125</sup> *Ibid.*, XVIII, 4, 9.

<sup>126</sup> Antoine Dufour, *Vies des femmes célèbres...*, p. 53.

<sup>127</sup> Boccace, *Des Dames de renom...*, p. 140.

<sup>128</sup> Tite-Live, *Histoire romaine*, I, 58.

<sup>129</sup> Voir Euripide, *Les Suppliantes*, texte présenté, traduit et annoté par Marie Delcourt-Curvers, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de La Pléiade », 1984. L'épisode d'Évadné est raconté au Cinquième épisode, vers 980-1071, p. 590-593.

<sup>130</sup> *Ibid.*, vers 1007-1009, p. 590.

<sup>131</sup> *Ibid.*, vers 1012-1022, p. 591 : « Me voici au terme de ma route. / La fortune m'a bien guidée. / Pour l'amour de ma gloire / je vais me jeter de cette falaise, / sauter dans le bûcher. / Au sein de la flamme brûlante, / mon corps viendra s'unir à mon époux. / Ma chair contre sa chair, / j'entrerai dans le lit de Perséphone. / Toi qui n'es plus, j'irai sous terre / avec toi que jamais mon cœur n'aura trahi ».

<sup>132</sup> *Ibid.*, vers 1058-1059 : « — IPHIS : Mais alors que fais-tu près d'une tombe, d'un bûcher ? — ÉVADNÉ : Je viens trouver ici une belle victoire ».



Evelyne BERRIOT-SALVADORE, dir.  
*Les figures de Didon : de l'épopée antique au théâtre de la Renaissance*

Laquelle de mourir n'eut peur  
Pour sa leale convenance !<sup>133</sup>

Épouse et souveraine exemplaires de dignité, de fidélité et de courage, Didon incarne donc jusqu'au bout, sous la plume des auteurs de recueils de femmes illustres, non pas l'« *infelix Dido* »<sup>134</sup> mais la « *dux femina facti* »<sup>135</sup> que chantait le « vrai » Virgile au début de *L'Énéide*...

---

<sup>133</sup> Martin Le Franc, *Le Champion des Dames...*, MCCXCI, vers 10323-10328, p. 242.

<sup>134</sup> Virgile, *L'Énéide*, IV, vers 68, 450.

<sup>135</sup> *Ibid.*, I, vers 365.